

Newsletter della Faille

Février 2025

Chères cousines, Chers cousins,

En ce début d'année 2025, prenons un moment pour réfléchir au sens de nos engagements et à l'importance de nos racines familiales. La famille joue un rôle fondamental dans l'épanouissement de chacun. Dans un monde en constante évolution, il est essentiel de conserver nos repères. Connaître nos origines nous aide à mieux orienter notre avenir. Alors que les fondements familiaux sont parfois ébranlés, il est de notre devoir de cultiver et de préserver ces valeurs précieuses. Et aussi de les transmettre aux prochaines générations.

Dans cette perspective, la Fédération Royale des Associations de Familles (FRAF) et l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique (ANRB) organisent conjointement une journée dédiée à la famille et à ses diverses formes de transmission. Cet événement exceptionnel se tiendra le dimanche 5 octobre 2025 au siège de l'ANRB. Une série de stands, de conférences et d'ateliers aborderont des thèmes tels que l'éducation (valeurs et traditions familiales), la conservation des archives familiales, la gestion des successions (aspects financiers et immobiliers), ainsi que la transmission des patrimoines culturels et matériels.

Grâce notamment à l'intervention de Thierry Leverghem, notre famille est invitée à partager notre expérience en matière de digitalisation des archives,

une démarche essentielle pour transmettre notre mémoire familiale aux générations futures. Comme vous le savez, notre association a entrepris – depuis 10 ans déjà – un important travail de digitalisation de nos archives. Ce travail de digitalisation a été rendu possible grâce à l'investissement de nombreuses personnes qui ont œuvré au rassemblement, au classement et enfin à la digitalisation des archives familiales. Il leur est rendu hommage dans cette Newsletter

Notre association, l'Union Familiale della Faille (UFDf), a démontré son dynamisme à travers les nombreuses activités organisées en 2024 :

- Le 17 mars, le "della Faille Tennis Open" s'est tenu au Tennis Club Justine Henin à Limelette, rassemblant les passionnés de tennis de notre famille.
- Le 28 avril, une sortie en mer intitulée "Toutes voiles dehors" a eu lieu à Nieupoort, organisée conjointement avec la famille Dorlodot, offrant une expérience maritime mémorable.
- Les amateurs de voitures anciennes ont apprécié le "Rallye della Faille Classic" le 2 juin en Brabant wallon, une occasion de partager notre passion pour les véhicules d'époque tout en visitant de belles propriétés privées.
- Notre traditionnelle réunion familiale s'est déroulée le 29 septembre au château d'Huyse (Lozerkasteel), gracieusement accueillie par Bernard et Babette Huyse, renforçant ainsi nos liens familiaux. Les archives familiales ont été particulièrement mises à l'honneur et lors de ce bulletin, nous reviendrons sur certains éléments marquants.
- Enfin, le 12 novembre dernier, à l'initiative de Bérénice Leverghem, les jeunes pro de la famille se sont donné rendez-vous pour les traditionnelles « cousinades ».



Photo familiale prise dans la cour du Neerhof, la ferme rénovée et primée du château de Lozer-Huise

Poursuivant sur cette lancée, nous avons élaboré un programme riche en activités pour 2025, visant à renforcer notre cohésion et à célébrer notre héritage commun.

Nous sommes fiers aussi de vous présenter cette Newsletter. Celle-ci est richement illustrée et contient de nombreux liens vers des articles, sites

internet et autres documents intéressants. La Newsletter se veut un trait d'union entre les della Faille. Vous verrez que les membres de notre famille sont bien actifs et s'illustrent dans différents domaines. Saviez-vous par exemple à quel point nos cousins sont actifs dans le cinéma ? Je vous laisse le découvrir ...

Afin d'alimenter les prochains numéros ou notre page Facebook, n'hésitez pas à nous faire part de vos nouvelles, photos, publications ou autres activités intéressantes. Nous sommes ravis de les faire connaître !

En espérant vous voir nombreux lors de nos prochains événements et avec mes sentiments les plus chaleureux,

Tanguy Leverghem
Président

Au programme de 2025

Voici les activités prévues en 2025 :



Le *della Faille Tennis Open* aura lieu au Tennis Club Justine Henin (Limelette) le dimanche 7 septembre (date à confirmer). Ce tournoi convivial est ouvert aussi aux enfants et petits-enfants de nos membres. Les inscriptions sont ouvertes



Pour les amateurs de voitures, le *Rallye della Faille Classic* aura lieu le 1^{er} juin 2025 en région de Louvain et du Hageland. Plus de détails suivront.



Notre assemblée générale se tiendra courant du mois de juin, soit par visioconférence, soit en présentiel. Convocation et détails à suivre.



Notre traditionnelle réunion familiale se tiendra le dimanche 12 octobre 2025 au château de la Neuve Cour à Florée, à l'invitation d'Arnould et de Sophie Leverghem. Nous aurons l'occasion de (re)découvrir cette belle demeure familiale ainsi que le projet d'accueil mis en œuvre par Arnould et Sophie, orienté vers l'apprentissage et le

Retour sur le rallye della Faille Classic

Pour sa septième édition, Thierry Leverghem nous avait concocté un parcours d'environ 120 km sur les routes bucoliques du Brabant wallon et dans la région de Seneffe. Après un café-croissants et briefing chez les Limauges à l'Abbaye d'Aywiers, les nombreux cousins et leurs amis au volant d'une quarantaine d'oldtimers rutilants sont partis à la découverte de tours de défense, châteaux, châteaux-fermes, châteaux forts avec, en prime, un arrêt dégustation au très beau vignoble implanté sur les terres de la Seigneurie de Bousval.







Le concours du plus beau et gourmand pique-nique a, une nouvelle fois, réservé de très belles surprises. La journée s'est clôturée par un goûter et une remise des prix chez Ferdinand et Stéphanie Jolly au château d'Ittre.







Ce bel événement n'aurait pas pu avoir lieu sans la généreuse complicité de notre Président Tanguy, notre cousin Jean-Marie et son excellent Bonneau-Livran, l'aide remarquable fournie par Pascale et Martine pour l'administration, de Nicole et Nadine pour avoir assuré le catering et de Laetitia pour les photos !

Thierry Leverghem

Retour sur la réunion annuelle



Le dimanche 29 septembre 2024, l'Union Familiale della Faille (UFDF) a tenu sa 81^{ème} réunion annuelle, gracieusement accueillie par nos cousins Bernard et Babette della Faille d'Huyse au château de Lozer-Huise à Kruisem.

La journée a débuté à 10h30 par la messe dominicale en l'église Notre-Dame du Bon Secours de Lozer, construite entre 1842 et 1844 grâce aux généreuses donations de nos cousins Huyse.

Après l'office, une visite du caveau familial a permis aux participants de rendre hommage à nos ancêtres, renforçant ainsi le lien intergénérationnel qui unit notre famille.

À midi, un apéritif suivi d'un déjeuner a été servi au Neerhof, la ferme du château datant du XVIII^e siècle et récemment rénovée, faisant de ce lieu un cadre idéal pour nos retrouvailles familiales. L'apéritif a été pris dans la cour,

ainsi que la photo traditionnelle, tandis que le repas fut servi dans la grange rénovée.





Après le mot du président, qui fit la part belle aux archives, les participants ont eu le privilège de découvrir certaines archives exceptionnelles conservées au château. Ces documents précieux, témoins de l'histoire et de notre patrimoine, ont suscité un grand intérêt et ont été présentés de manière interactive, permettant à chacun de mieux comprendre notre héritage commun.

Cette 81^{ème} réunion annuelle a été un succès, réunissant plus de 90 cousins de toutes les générations. Une occasion de plus de renforcer les liens familiaux et notre attachement à notre patrimoine.





Nous adressons nos plus sincères remerciements à Bernard et Babette Huyse pour leur accueil chaleureux et leur générosité.

Tanguy Leverghem

Journée en mer « Toutes voiles dehors »

Le 28 avril 2024, par une journée belle mais (très) venteuse, de nombreux membres de notre famille ainsi que des membres de la famille Dorlodot se sont retrouvés au vieux port de Nieuport, à la côte belge. L'objectif : passer du temps de qualité ensemble, que ce soit sur mer ou sur terre. Faire du voilier, se promener, partager de bons sandwiches, faire connaissance de membres de l'autre famille, mais aussi (re)voir des cousins della Faille, c'est tout cela qui a rendu cette journée inoubliable.

Cette organisation est celle de deux familles très proches de par les liens familiaux qu'elles partagent, et par le lien amical fort qui lie les deux présidents des associations familiales della Faille et Dorlodot. Tanguy et Christophe, forts de leur amitié et de leur enthousiasme, ont embarqué avec eux une partie de leur CA respectif pour organiser la journée.



Près de 35 navigateurs d'un jour ont embarqué sur les voiliers dirigés par les skippers de Flexi Sailing. L'un des voiliers avait été généreusement prêté par Sail & Solidarity, que notre président Tanguy sponsorise. Au menu de la navigation : apprentissage de la voile, attribution des rôles et entraînement d'équipe, apprentissage des techniques de régates, petite régates en fin de session et retour au port.

Le vent a quelque peu joué les trouble-fêtes, avec un doute jusqu'en dernière minute de la part des skippers sur la faisabilité de la sortie en mer. Le fait que la plupart des navigateurs du jour n'étaient pas des néophytes de la voile a sûrement joué sur la décision et, à part un bateau qui n'a pas pu sortir l'après-midi, les sorties ont bel et bien eu lieu. Tout le monde s'en est donné à cœur joie, avec ce vent et les sensations associées.

Du côté des promeneurs, quelques itinéraires avaient été envoyés en amont de la journée : la plupart de nos courageux marcheurs, du plus petit au plus âgé, se sont baladés jusqu'à Nieuport-plage et ont traversé avec le bac vers la vuurtoren (le phare), un moment très apprécié par les enfants (et les grands enfants, sans doute, aussi).

Les balades en mer et sur terre ont été entrecoupées par un lunch convivial dans la grande salle du vieux port et nous avons été servis « aux petits oignons » par les organisateurs.

Merci à Tanguy, merci à Christophe, merci à vos épouses respectives qui se sont impliquées dans la logistique, merci à tous les membres de nos familles présents !

Bérénice Leverghem

Cousinades

L'une des missions de notre association est de conserver les liens entre les membres de nos familles.

Je suis assez convaincue que faire partie d'une famille comme la nôtre est une force incroyable et que l'envie de s'y impliquer, d'en avoir envie aussi, commence par faire connaissance de chacun dans un cadre informel. Prendre du plaisir à se retrouver, prendre le temps de s'intéresser à chacun, de s'échanger des bons conseils, de se challenger aussi, sans aucune pression, aucun jugement (comme en famille, quoi) est une force pour tout un chacun.

C'est donc dans cette optique de rassembler les cousins (jeunes) professionnels que nous avons déjà organisé deux afterworks : l'un au Mix, le nouveau concept installé dans les anciens bâtiments d'AXA, Boulevard du Souverain à Bruxelles et le second au rooftop du Hoxton Hotel, près de la gare du Nord de Bruxelles.

Deux moments super conviviaux avec de chouettes conversations et des rencontres entre cousins qui ne se connaissaient pas encore. Un début prometteur et dont les retours me confortent dans l'idée de continuer à vous rassembler !

Le prochain « event » se déroulera dans le courant du mois de février 😊

Un groupe Whatsapp existe pour ceux qui souhaitent être mis au courant des prochains événements et y participer. Nous sommes déjà une trentaine de membres, donc n'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes jeune pro ! Voici le lien : [Groupe Whatsapp Cousinades](#).

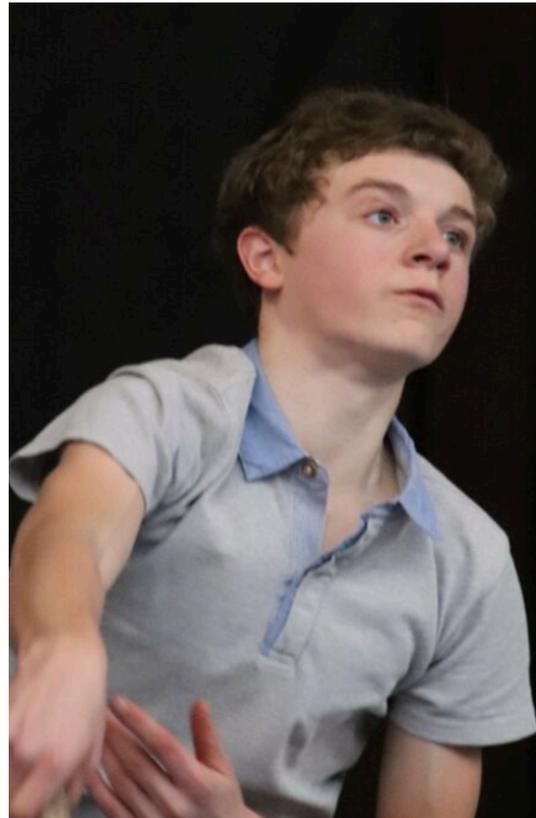
Ci-dessous la preuve, s'il en fallait, que l'enthousiasme est au rendez-vous, merci à tous et à très vite sans aucun doute !



Retour sur le tournoi « della Faille Tennis Open »

Cette cinquième édition du « della Faille Open » qui a eu lieu le 17 mars 2024 au tennis club Justine Henin à Limelette, a réuni, dans la bonne humeur et le fair-play, 15 joueurs en balles dures[1] qui se sont affrontés au sein de trois poules, ainsi que trois enfants[2] jouant en balles molles.

Après trois heures et demie jouées en short matches par paires tournantes selon une recette familiale désormais bien connue des habitués, ont émergé pour les demi-finales les paires suivantes tirées au sort : d'une part, Edouard de Schaezen et Rodolphe Leverghem contre Aurian et Paul Leverghem et, d'autre part, Aurian Huysse et Gabriel Van Winckel contre Thibaut Biebuyck et Albéric Van Winckel.







La finale, très disputée et de belle facture, a vu triompher (5/3) la paire Aurian Huysse et Gabriel contre Rodolphe et Edouard.

Sur le terrain des juniors, ceux-ci ont pu compter sur la guidance de Marie-Delphine Leverghem et sur la gentillesse de leurs grands cousins.

Autant la météo était maussade, autant l'ambiance de tout le tournoi fut conviviale et joyeuse, et plus encore le drink de clôture et la remise des coupes, prix et médailles, rehaussés par la présence de nombreux membres de la famille arrivés au fil de cette belle après-midi sportive.^[3]

Merci tout particulier à nos organisateurs, Pascale, Rose-Alie et Joseph (juge arbitre et son sifflet !), ainsi qu'à notre président Tanguy Leverghem et à notre photographe Nadine, aidée par sa fille Laetitia.





NB : Vous pouvez admirer plus de photos du « della Faille Open » en vous connectant sur notre site internet dellafaille.org puis en vous rendant sur « Famille » et sur l'onglet « Actualité familiale ».

Merci à tous, joueurs et spectateurs ! Au plaisir de vous revoir nombreux pour l'édition 2025 !

Joseph Leverghem

[1] Xavier d'Ydewalle, fils de Hadelin et Bernadette d'Ydewalle née Leverghem, sa sœur Marie-Astrid de Schetzen et son fils Edouard ; Rose-Alie Van Winckel née Huyse et ses fils Albéric et Gabriel ; Bérengère de Lalieux, fille de Paul et Cécile née Leverghem ; Thibaut Biebuyck, fils de Noël et Nadine née Leverghem ; Noé de Wilde, fils de Derek et Marie-Christine née Leverghem ; Aurian Huyse ; Michaël Leverghem et ses fils Paul et Aurélien ; Rodolphe et Aurian Leverghem.

[2] Elinor Van Winckel fille de Quentin et de Rose-Alie née Huyse ; Gloria et Jean de Vuyst, enfants de Marie-Delphine Leverghem.

[3] Dans le désordre : Jean-Charles Leverghem et son fils Charles, Jean-Claude et Nicole Leverghem, Christine Leverghem et sa fille Marie-Delphine, Luc et Elie

Leverghem, Cécile de Lalieux, Joseph et Pascale Leverghem, Bernard et Babette Huysse, Nadine et Laetitia Biebuyck, Cédric de Schaetzen, Tanguy Leverghem, Marie-Christine de Wilde, Amaury et Sibylle Huysse, Quentin Van Winkel, Victoire et James Leverghem.

Nos familles ont du talent !

Tout au long de l'année, notre famille s'est démarquée et a fait parler d'elle ! Nos familles ont du talent ! Voici un florilège non exhaustif qui le démontre :

- Le Lozerkasteel : un dynamisme sans faille de **Bernard et Babette Huysse** pour faire vivre le lieu et en faire profiter le plus grand nombre ! En plus de leur accueil lors de notre journée annuelle le 29 septembre 2024, une tonne d'activités diverses et variées sont organisées au Lozerkasteel. Plus d'informations ci-dessous et sous ce lien : <https://lozerkasteel.be/fr>
- A la Feuillerie, chez **Palick et Solange van Hövell** née Leverghem, s'est déroulée comme chaque année désormais, la traditionnelle fête des plantes, évènement incontournable pour les amateurs de plantes et de jardins. Outre ce week-end de fête, la Feuillerie organise diverses journées dédiées aux plantes et autres fleurs. Retrouvez-les ici : <https://www.lafeuillerie.be/>
- **Ethan Leverghem**, fils de Jean-Charles et de Fabienne, a tourné son premier court métrage COURT. Voici le pitch en quelques mots : jusqu'où un jeune réalisateur passionné qui recherche les rôles principaux de son premier court-métrage, sera prêt à aller pour trouver ses acteurs, quand l'idée qu'il s'était faite d'eux va être confrontée à la réalité ? Pour financer son tournage, un appel aux dons avait été lancé. Hâte de voir le résultat !
- Entretemps, **André Huysse**, fils de Ghislaine et d'Anne, poursuit sa carrière dans le casting. Cofondateur de Casting 7, son nom apparaît de plus en plus souvent au générique de courts et de longs métrages.
- Toujours dans le domaine du cinéma, **Barbara Huysse van den Hecke de Lembeke**, fille de Vincent et de Marcelle, est l'une des organisatrices de la [soirée de gala](#) organisée par l'Agence belge du court métrage, qui aura lieu le 27 avril 2025 au Flagey Studio 4. Voici le [lien vers l'invitation](#). N'hésitez pas à vous inscrire !
- L'A.N.R.B. a confié la vice-présidence du comité provincial de Bruxelles-Capitale à **Thierry Leverghem**, aux côtés de S.A.S. le Prince Charles-Louis d'Arenberg. Le prochain évènement, prévu les 24, 25 et 26 avril, réservé aux 2.000 membres résidant dans la Région Bruxelles-Capitale, sera consacré aux visites du Parc et des serres royales de Laeken, accompagnés de guides historiens en parcs et jardins.

Mais encore... Retrouvez également une vidéo d'**Edouardo Leverghem**, fils de Thierry et Martine, improvisant une danse en pleine rue lors de son passage au festival d'Avignon cet été, les propositions de cours de yoga de **Clotilde Leverghem**, fille de Chantal Leverghem, le spectacle de mime de **Nicolas Biebuyck**, fils de Noël et de Nadine née Leverghem, la liste des membres de notre famille qui ont couru les 20 kms de Bruxelles, le poisson d'avril de Waremme, qui a surpris les Leverghem du château de Longchamps, la vidéo de **Charlize Leverghem**, fille Jean-Charles et Fabienne, passée sur la RTBF, une sélection de photos de nos activités...



Union Familiale della Faille

■ Groupe (Privé) - 145 membres



+ Inviter

Membre ▼

Si vous souhaitez rester au courant des « exploits » des membres de nos familles, rejoignez-nous sur notre **groupe Facebook** que nous vous invitons à rejoindre via ce lien [Page Facebook](#)

Ce groupe vit grâce à vous ! N'hésitez pas à y poster des contenus que vous souhaitez partager : vos événements culturels ou professionnels, vos actualités familiales (fiançailles, naissances, mariages, etc.) ou autres activités dont vous souhaiteriez faire profiter vos cousins. N'oubliez pas non plus de les communiquer à Pascale au secrétariat padefaille@hotmail.com.

Bérénice Leverghem

Les della Faille en politique

Plusieurs membres de notre famille portent un engagement politique. Voici les dernières nouvelles, portées à notre connaissance, en ce qui les concerne :

- **Luc Leverghem** a été élu dans sa commune de Chaumont-Gistoux et est désormais échevin de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.
- **Marie-Amandine Jolly, née Leverghem**, fille de Luc et d'Elisabeth, sera pour cette législature conseillère communale dans la minorité à Ittre.
- **Katia de Limburg Stirum, née Leverghem**, est réélue conseillère communale à Huldenberg.
- **Bernard Huysse** a mis fin à sa carrière politique longue de 30 ans au sein de sa commune de Kruisem où il occupa diverses fonctions. En 2019, lors de la fusion de Kruishoutem et Zinchem, il a tenté de convaincre les autorités locales de reprendre dans le blason communal les armoiries de notre famille 😊, projet qui n'a malheureusement pas été retenu.

Bérénice et Pascale Leverghem

Activités au Lozerkasteel - Huise

Tournage du film « Steal away »

Le château de Lozer-Huise a été choisi comme lieu de tournage du film canadien « *Steal Away* », écrit par Tamara Faith Berger et Clement Virgo. Le scénario est inspiré d'un livre de Karolyn Smardz « *Frost* », relatant le lien intense et obsessionnel entre deux jeunes filles vivant dans un magnifique cadre familial d'une d'entre elles.





Environ 120 personnes se sont affairées pour ce tournage, qui fut réalisé entre la mi-avril et la mi-juillet 2024, occupant intensivement le château, les dépendances et le parc :

- Au château, tous les espaces furent utilisés pour le tournage du film et la technique.
- Les chambres du B&B, situées dans les dépendances du château, ont servi de loges pour les acteurs. L'espace petit-déjeuner au rez-de-chaussée a été converti en cabinet médical, tandis que le grenier du B&B fut utilisé comme chambre pour un membre du personnel.
- La ferme restaurée « Neerhof » fut utilisée comme réfectoire, bureaux et grande salle pour les costumes et le maquillage.
- Le potager fut (en partie) réaménagé pour les besoins du film. Une serre - qui existait jadis - fut reconstruite.
- Bernard et Babette sont allés habiter dans leur gîte « Het Bakhuis » au Neerhof afin de répondre aux mille et une questions qui se posaient chaque jour, tout en gardant un œil sur ce qui se passait.

Ce fut une aventure incroyable mais pas de tout repos : vider le château, monter les décors, tournage démontage, nettoyage, etc. Si quelques dégâts sont à déplorer, il y a aussi des embellissements qui donnent un petit coup de jeunesse à la propriété.

Festival « Onder Vrienden »

Dans un autre registre, un festival de musique s'est tenu le 31 août et le 1^{er} septembre dernier dans la propriété du Lozerkasteel. Pour l'an prochain, les della Faille y sont attendus pour faire vibrer la propriété dans une ambiance amicale et bon enfant. Une belle occasion de « cousinades » peut-être ? Avis aux amateurs...



Enfin, la prestigieuse revue *Castellissim* a consacré un article très complet et fort bien illustré, sur cette magnifique propriété familiale. Voici le lien : [Article Lozer Castellissim.pdf](#)

Portrait de BeVet, société co-fondée par Edouard Leverghem



Bonjour Edouard. Pourrais-tu expliquer ce que fait BeVet ? Fondée en 2021, BeVet est un groupement de cliniques vétérinaires basé en Wallonie-Bruxelles. Nous réunissons plus de 30 structures et employons plus de 200 collaborateurs. Notre mission est de regrouper ces cliniques via l'acquisition de structures existantes ou la création de nouvelles, sous une marque propre. Une équipe centrale dédiée prend en charge toutes les fonctions administratives et opérationnelles non médicales : comptabilité, ressources humaines, marketing, gestion des bâtiments, organisation de formations, etc. Cela permet aux vétérinaires de se concentrer pleinement sur leur cœur de métier, à savoir la relation client et la pratique médicale. Nous soutenons également nos cliniques dans leur développement en investissant dans des infrastructures modernes, du matériel d'analyse et d'imagerie de pointe, avec pour objectif d'améliorer continuellement le niveau de soin.

Qui sont les personnes qui animent BeVet ? Nous sommes quatre cofondateurs chez BeVet :

1. Briec de Lamotte était consultant chez Bain et administrateur d'une société de microfinance au Congo. Il occupe le rôle de CFO.
2. Rodolphe Moraine était consultant (et mon collègue) chez Roland Berger. Il est responsable du développement.
3. François Marcotty était gestionnaire d'une clinique vétérinaire près de Liège pendant 10 ans. Il est à présent responsable des opérations.

4. Et moi : ancien consultant chez Roland Berger, je suis le CEO du groupe depuis 4 ans.



Comment vous est venue l'idée de ce projet ? L'idée a émergé en 2020, lorsque Rodolphe, Briec et moi cherchions un projet d'acquisition d'entreprise. Lors de nos recherches et discussions avec des experts du Private Equity, le secteur vétérinaire s'est révélé particulièrement prometteur. Nous avons alors rencontré François, un acteur clé du secteur, et avons décidé de concrétiser cette vision. À l'époque, il existait déjà des concurrents sur le marché, mais nous étions les seuls acteurs locaux. Cette proximité a été déterminante pour établir des liens de confiance avec les vétérinaires de la région, un avantage dont nos concurrents internationaux (flamands, anglais ou français) ne disposaient pas.

Quel est le parcours de BeVet en quelques mots ? Notre première acquisition remonte à avril 2021. À la fin de cette première année, nous avons 6 cabinets. Ce chiffre a doublé en 2022. L'année 2023 a marqué un tournant, car nous atteignons les limites de nos capacités financières personnelles. Nous avons alors fait entrer un fonds d'investissement dans notre capital pour poursuivre notre croissance tout en conservant une grande autonomie dans la gestion du projet. Depuis, nous avons doublé notre taille pour atteindre 31 structures aujourd'hui.

Quel a été l'élément déclencheur pour entreprendre ? L'envie d'entreprendre a toujours été présente, mais j'ai toujours considéré qu'il était important d'acquérir d'abord de l'expérience. Après quatre années enrichissantes chez Roland Berger et quelques mois de réflexion pendant le confinement de 2020, j'ai jugé que le moment était idéal : je n'avais pas encore d'enfants, ni de crédit immobilier, et j'avais une idée de projet qui me passionnait. De plus, je pouvais compter sur des associés compétents et de confiance pour me lancer dans cette aventure.

Et quelle est ta vision pour BeVet dans les 5 prochaines années ? Notre ambition est de doubler notre taille en Wallonie-Bruxelles et d'exporter notre concept en Flandre et au Luxembourg, et potentiellement dans d'autres pays européens. Nous souhaitons devenir un groupement innovant qui se distingue par la qualité de l'expérience client et l'excellence médicale, tout en maintenant un niveau élevé d'intégration entre nos structures.

Bravo pour ce beau parcours et plein de succès pour BeVet !

Interview réalisée par Charles-Antoine Leverghem

Profession : marieur d'entreprises

(Article paru dans La Libre Eco du 19 janvier 2025)

Mais qu'est-ce qui a bien pu pousser cet Anversois d'origine à franchir la frontière linguistique et s'implanter à Tournai pour y devenir conseiller en fusion/acquisition ? Réponse de Tanguy della Faille : les entreprises. *"Le fil rouge de ma carrière, ce sont vraiment les entreprises et, en particulier, les PME"*, souligne-t-il. Après des études de droit et un MBA à la Vlerick School,

c'est dans le secteur bancaire qu'il les côtoie initialement, au sein de la BBL puis de son repreneur ING. *"Je me suis découvert un intérêt et une véritable passion pour les entrepreneurs, ceux qui créent et développent leur projet"*, raconte-t-il. Cette passion l'emmène successivement à Bruxelles, Varsovie, Amsterdam et Tournai.

Plus de 200 dossiers depuis 2008

En 2008, il fait donc le grand saut et crée le cabinet Family Business Transmission (FB Transmission) avec Esteban Diez, déjà actif dans les M&A (fusions/acquisitions). *"Nous nous sommes spécialisés dans la transmission d'entreprises, surtout familiales (c'est-à-dire dont la majorité du capital est détenue par une ou plusieurs personnes physiques, NdlR). En visant principalement des entités ayant une valorisation comprise entre 1 et 20 millions d'euros. Après une dizaine d'années, nous avons eu l'occasion de recruter de bons profils et d'enclencher une dynamique de croissance et de nous implanter avec des antennes sur toute la Belgique francophone et maintenant en Flandre, avec la fusion avec Tramanco"*.

Les activités de FB Transmission se sont aussi élargies, grâce à l'arrivée de médiateurs agréés, à la gestion des crises entre actionnaires ou la mise en place d'une gouvernance adaptée aux entreprises familiales.

Mais la grande majorité des opérations de FB Transmission reste la transmission de sociétés, avec plus de 200 dossiers de ce type gérés depuis 2008. Des opérations devenues de plus en plus complexes aujourd'hui. *"Parmi les tendances de fond, il y a clairement la complexité grandissante dans le monde des affaires au niveau fiscal et, plus généralement, réglementaire, note Tanguy della Faille. Il y a une ou deux générations, les transactions se faisaient souvent sur un coin de table ou via un petit contrat très bref. Et souvent, les évaluations se faisaient entre personnes qui se connaissaient. Aujourd'hui, un accompagnement professionnel est le plus souvent indispensable pour bien structurer le dossier et aller chercher le bon repreneur. Pour éviter aussi les risques car, avec la judiciarisation de la société, les problèmes potentiels après la cession sont de plus en plus présents."*

Une autre tendance lourde, pour les entreprises familiales, est justement de les voir quitter ce giron familial lorsque la génération aux commandes souhaite se retirer. *"Il y a malheureusement de moins en moins de reprises intrafamiliales. Chez nous, 80 à 90 % des dossiers donnent lieu à une reprise externe après valorisation, recherche de repreneurs et négociations avec eux"*, signale le partner de FB Transmission. Qui explique : *"Quand la question se pose entre une transmission en famille ou une cession externe, une plus grande liberté est laissée aujourd'hui aux enfants. Les parents ne décident plus pour les enfants et c'est une bonne chose. Les jeunes font leurs propres choix, ils ne reprendront peut-être pas l'entreprise familiale mais ce n'est pas pour cela qu'ils seront moins entreprenants. Ceci dit, je suis toujours ravi quand nous pouvons accompagner une transmission en famille. Les entreprises familiales ont de grandes vertus, avec cette continuité qui passe les générations. Mais il faut que les enfants qui les reprennent aient les compétences pour le faire et sachent que leur implication de dirigeant devra être très forte."*

"Très souvent, c'est le cédant qui choisit le repreneur, et non l'inverse"

Sur le schéma de la transmission en famille, aussi, les méthodes évoluent. *"Le modèle existant depuis longtemps, via une donation de titres qui n'est soumise à aucune taxation, n'est pas celui que nous préférons. Nous privilégions plutôt celui de la vente, même entre parents et enfants dans le cadre d'une*

transmission familiale. Cela permet de réaliser une transaction objective, basée sur une valeur de marché, et qui garantit une équité entre tous les enfants, repreneurs ou pas."

Et quels sont les ingrédients d'une transmission réussie, selon Tanguy della Faille ? *"Notre rôle, en tant que cabinet de cession, est de créer un climat de confiance. Car le chef d'entreprise nous confie un peu les clés de celle-ci. Mais le candidat repreneur doit aussi avoir confiance dans la qualité de la société et la valorisation que nous déterminons. Et cette confiance est peut-être encore plus essentielle dans le chef de celui qui revend car il souhaite que son entreprise reste dans de bonnes mains. Certains candidats acquéreurs pensent qu'il suffit de sortir leur chéquier pour racheter une société. Mais dans la plupart des cas, c'est bien le cédant qui choisit le repreneur et non l'inverse. Il y a donc une certaine dose d'humilité à avoir pour un acquéreur. Il doit se mettre au diapason du cédant, du personnel, comprendre comment fonctionne l'entreprise. Bien sûr, à un moment, il devra venir avec ses propres accents et apporter sa patte mais pas trop vite..."*



Tanguy della Faille, co-fondateur du cabinet Family Business Transmission, **en 3 dates :**

- **1994-2007 :** Tanguy della Faille exerce diverses fonctions au sein de la BBL puis d'ING, à Bruxelles, Varsovie, Amsterdam et Tournai.
- **2008 :** il cofonde le cabinet Family Business Transmission.
- **Fin 2024 :** FB Transmission reprend les activités du cabinet Tramanco (Courtrai).

"Plus facile de faire un rachat dans son pays"

Déjà actif depuis longtemps en Belgique francophone, le cabinet FB Transmission vient de fusionner avec son homologue courtraisien Tramanco, qui accompagne également des PME familiales *"face à leurs défis de succession ou leurs ambitions de croissance."* *"Grâce à la collaboration avec Tramanco, nous souhaitons offrir notre approche spécifique aux entreprises familiales en Flandre"*, souligne Tanguy della Faille.

Car, selon lui, les transactions interrégionales sont naturelles dans un pays comme la Belgique. *"Nous avons déjà accompagné pas mal de repreneurs flamands de PME wallonnes mais aussi procédé à des opérations dans l'autre sens. Car, à l'heure où l'on accentue souvent les différences entre Flamands et Wallons, je crois qu'il y a, en fait, beaucoup de choses qui nous lient. Il est plus facile de faire une acquisition dans son pays qu'à l'étranger, malgré l'obstacle de la langue."*

Lors de notre dernière réunion annuelle à Huise, nous avons rappelé l'importance de notre fonds d'archives. Voici un aperçu du travail à la fois titanesque et bien utile qui est mené par notre association.

Digitalisation des archives

Depuis 10 ans, notre moine copiste Bernard de Callataÿ poursuit inlassablement son travail de digitalisation. Il s'agit de photographier un par un les documents, assurer un post-traitement informatique, ranger le scan dans le bon répertoire informatique et assurer une triple sauvegarde (backup).



Ce travail important a commencé en 2015, suite à la rencontre de Bernard de Callataÿ, qui venait de prendre sa retraite, et Benoît Leverghem, président de l'époque.

Cette rencontre eu lieu sur le bateau Flandria à Anvers, à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la naissance de Jean le Vieil.

Entretemps, plus de 400.000 pages ont été digitalisées, représentant plus de cent mètres linéaires d'archives ! L'équipement permettant la digitalisation est installé dans les caves de Huise, juste à côté de la cave aux archives. Il s'agit d'une structure permettant de fixer l'appareil de photo, un PC pour retoucher l'image et en vérifier la qualité, etc.

Bernard de Callataÿ, époux de Marie-Noëlle Leverghem, autoproclamé « moine copiste », connaît à présent mieux l'histoire de notre famille que la plupart des della Faille. Surtout, il sait où trouver l'information et la rendre accessible aux nombreuses demandes de chercheurs, historiens, etc.

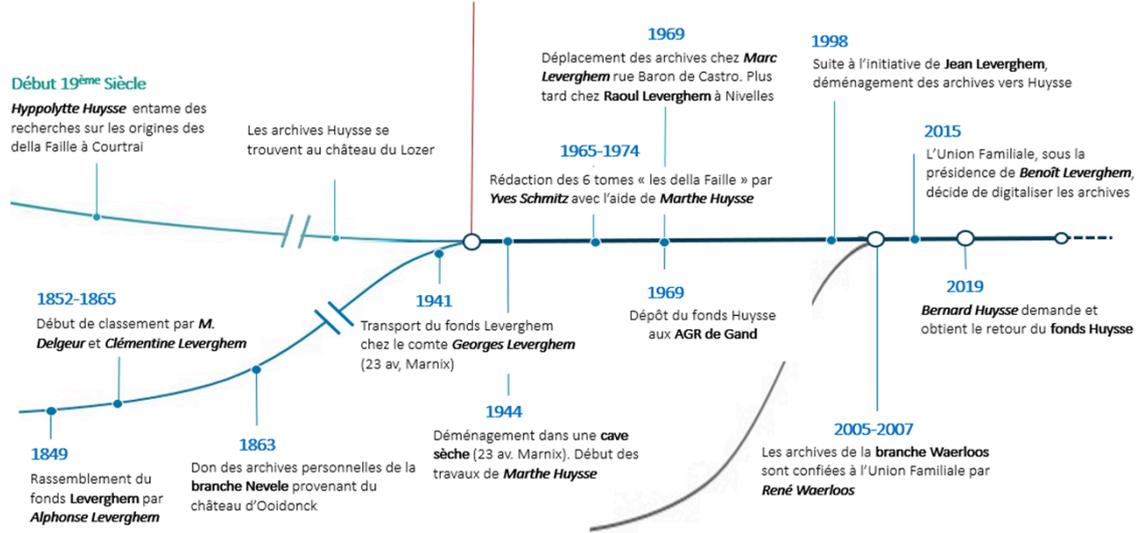


Histoire de nos archives :

Ce travail de digitalisation s'inscrit dans un historique de deux siècles d'efforts pour rassembler et inventorier nos archives, tout en gardant le contrôle de celles-ci.

14 novembre 1941

Messe et déjeuner à Anvers à l'invitation du comte **Georges Leverghem**. Création de l'**Union Familiale della Faille** afin de recueillir le fonds d'archives **Leverghem et Nevele**



Hommage à ceux qui ont pris soin de nos archives

Alphonse Leverghem et son épouse Clémentine van Havre ont été parmi les premiers à s'intéresser à ce sujet. Ils ont rassemblé les archives de la branche Leverghem et Nevele. Avec l'aide de Lodewijk Delgeur, précepteur de leurs enfants et passionné par l'histoire, un premier inventaire fut réalisé.



Le comte Georges Leverghem invita ses cousins le 14 novembre 1941 à Anvers pour le 450^{ème} anniversaire du mariage de Jean le Vieil. Il proposa de confier l'important fonds d'archives, dont il était dépositaire, à une A.S.B.L. à créer : l'Union Familiale della Faille. Parallèlement, il décida de confier sa collection de tableaux au Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles (collection della Faille de Leverghem).

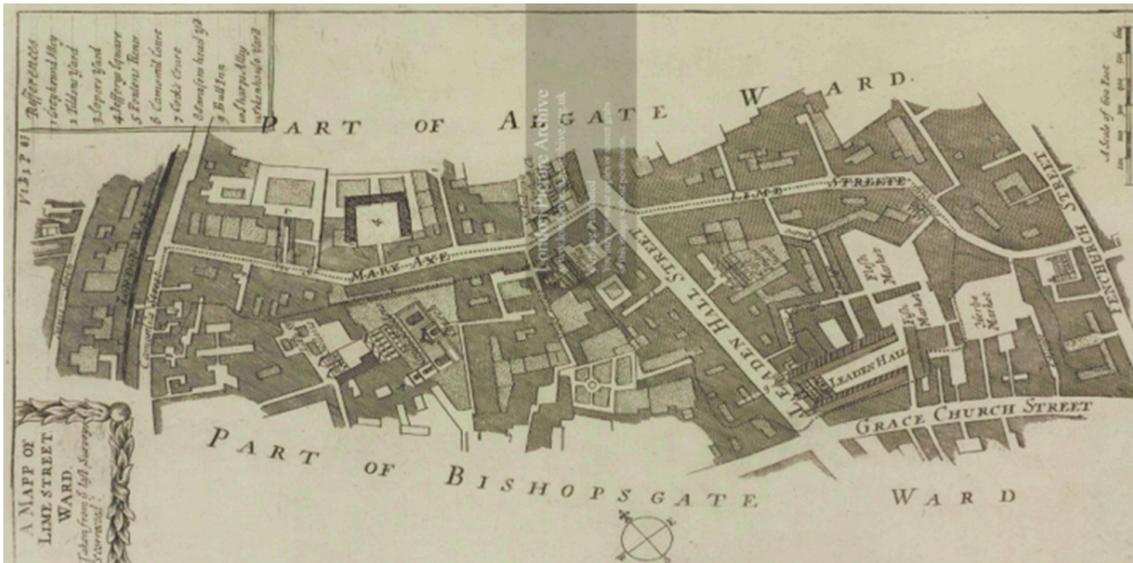


Marthe Huyse devint conservatrice de notre famille en 1943, à la demande de Georges Leverghem. Dans les caves de l'hôtel, rue de Marnix, elle classa les documents sur de grandes étagères métalliques et les sépara en deux grandes sections (Nevele et Leverghem) et deux grandes séries (liasses et pièces). C'est à ce moment que Tante Marthe décide, sans but précis, de créer un fichier della Faille. Elle a produit **plus de 15.000 fiches** se rapportant à chaque personnage de la famille, toutes branches confondues. Ses fameuses fiches ont servi à la rédaction des cinq tomes d'Yves Schmitz.

Aujourd'hui, grâce à la digitalisation, notre association poursuit ce travail fondamental qui a été initié par nos illustres prédécesseurs.

Nos archives au service des chercheurs : illustration par un cas concret

Nous avons été contactés par Mr Julian Sproule, descendant direct de Herman Pottey, qui était un facteur de Jean le Vieil, établi à Londres. Sur base des informations notamment que notre « moine copiste » a pu lui fournir, Julian Sproule a pu retrouver les endroits exacts où son ancêtre a vécu. Cette histoire est présentée sous la forme d'un « trail » de 470 km et six étapes (Anvers, Amsterdam, Londres, ...) avec, à chaque fois, un petit texte et quelques illustrations.



- Pour une vision complète du trail : [*From Catholic Apprentice to Calvinist Convert A Merchant's Remarkable Journey Across Faith and Fortune in Tudor Times | Layers of London*](#)
- Pour lire uniquement le step 7 consacré à la famille della Faille : [*The Della Faille Legacy: Antwerp Merchants' London Stronghold on Lime Street*](#)

Tanguy Leverghem

Événements familiaux

Nous sommes très heureux de vous annoncer les événements familiaux pour l'année écoulée, dont nous avons pu prendre connaissance. Pour toute nouvelle familiale, n'hésitez pas à nous informer et nous envoyer une jolie photo !

Naissances :

- **Charline Leverghem**, fille de Wauthier et de Pauline Leverghem, née le 4 janvier 2024



- **Oscar Verdickt**, fils de Sébastien et de Laetitia née Leverghem, né le 24 janvier 2024



- **Tessa Leverghem**, fille de Raphaël et de Meggy Leverghem, née le 1^{er} juin 2024



- **Jeanne Leverghem**, fille d'Edouard et de Louise Leverghem, née le 12 juillet 2024



- **Harold Leverghem**, fils de Charles-Antoine et d'Inès Leverghem, né le 15 juillet 2024



- **Ernest Leverghem**, fils de Briec et de Caroline Leverghem, né le 20 décembre 2024



Fiançailles :

- **Harold-Louis Leverghem**, fils de Tanguy et de Raphaëlle, avec Mademoiselle **Elisabeth Nève de Mévergnies**



- **Margaux Huisse van den Hecke de Lembeke**, fille de Wenceslas et de Nathalie Huisse, avec **Monsieur François Sepulchre**



- **Aurian Huisse**, fils d'Yves et d'Isabelle Huisse, avec **Mademoiselle Marine Stoop**



Mariages :

- **Jean-Baptiste de Brouhoven de Bergeyck**, fils d'Hervé et de Muriel née Leverghem, a épousé, le 25 mai 2024, **Mademoiselle Rosalie Alsberge**



- **Eugénie de Brouhoven de Bergeyck**, fille d'Hervé et de Muriel née Leverghem, s'est mariée, le 27 juillet 2024, avec **le comte Thomas de Meeûs**



- **Humbert Leverghem**, fils de Diego et de Chantal Leverghem, s'est marié, le 10 août 2024, avec **Mademoiselle Auriane Schockaert**



Résultats d'études 2024 :

- **Capucine Leverghem**, fille de Geoffroy, a réussi sa 1ère année d'université à Maastricht en études européennes.
- **Marguerite Leverghem**, fille de Geoffroy, a été diplômée en juin avec grande distinction en bachelier spéciale en accompagnement psycho éducatif à la HEPL de Liège.
- **Marine Leverghem**, fille de Nicolas et de Nathalie, a réussi sa 1ère année Bac en sciences informatiques à l'UCL avec une belle distinction.
- **Benjamin Detry**, fils de Philippe-Edgar et de Nathalie, née Leverghem, a terminé son master en « langues anciennes, orientation classique » à l'UCLouvain avec grande distinction.
- **Charles-Emmanuel Detry**, fils de Philippe-Edgar et de Nathalie, née Leverghem, a réussi son doctorat en droit, spécialité droit international public, à l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec les félicitations du jury.

Anniversaires et jubilés de mariage :



A l'occasion de leurs 90 ans, Gaby Leverghem, née Iweins d'Eeckhoutte, veuve de Henry Leverghem, ainsi que sa sœur jumelle Yolande, ont tenu à rassembler leurs proches pour un goûter festif le 6 octobre dernier au Cercle du Parc. Toutes nos félicitations pour les deux jumelles, aussi pétillantes et sympathiques l'une que l'autre !

Félicitations à Philippe et Marie-Martine Coget, née Huysse, mariés le 5 septembre 1964, qui ont célébré en 2024 leurs noces de diamant !

Et aux trois couples qui ont célébré leurs noces d'or l'an dernier :



Baudouin et Pauline Huysse, mariés le 25 mai 1974.



Arnaud et Marie-Pascale Leverghem mariés le 22 juin 1974.



Ghislain et Anne Huysse, mariés le 21 septembre 1974.

Autres distinctions :

A l'occasion de l'AG des Demeures historiques, la restauration du « Neerhof » du Lozerkasteel à Huysse a été couronnée du Prix du Président. Encore bravo pour cette restauration hors du commun !

Nouveaux membres :

Depuis la modification des statuts (membres à partir de 16 ans), sont devenus membres :

- Juliette Huysse, fille d'Amaury et de Sibylle Huysse
- Paul Leverghem, fils de Michaël et de Marie-Pierre Leverghem
- Héloïse Leverghem, fille de Michaël et de Marie-Pierre Leverghem
- Mathilde Huysse van den Hecke de Lembeke, fille d'Etienne et de Bénédicte Huysse
- Auriane Schockaert, épouse d'Humbert della Faille de Leverghem.

Pascale Leverghem

In Memoriam

C'est avec grande tristesse que nous avons appris les décès suivants :



Madame Jean della Faille de Leverghem, née Michelle de Meeûs, le 27 avril 2024, son époux Jean Leverghem étant décédé le 30 octobre 2023



Le Baron Patrick della Faille d'Huyse, époux d'Armelle Pasquier, le 27 août 2024



Baronne Michel della Faille Huyse van den Hecke de Lembeke, née Camille van Havre, le 6 novembre 2024



Mot de condoléances pour Patrick Huysse, notre ancien trésorier

Cher Patrick,

Il y a 6 ans, lors des funérailles de ton cher cousin Benoît della Faille, c'est toi qui prenais la parole. Tu y disais ton profond attachement et ton admiration pour celui que tu appelais un ami, un frère. Avec cette verve qui te caractérisait, tu as su brosser un portrait très juste et touchant de ce « grand homme » - selon ta formule - et tu évoquais ses combats.

Toi aussi tu as eu des combats à mener. Brillant avocat d'affaires, tu as pu aider de nombreuses personnes grâce à tes conseils avisés. Talentueux mais aussi doté d'une grande sensibilité, tu avais le contact facile et l'esprit vif. Tu aimais en découdre avec tes adversaires, que ce soit par la voie épistolaire ou en salle d'audience. Mais tu avais aussi le sens de l'écoute et une profonde empathie. Je n'oublierai pas ton appel, après une négociation difficile où nous étions dans des camps opposés, afin de prendre de mes nouvelles et m'exprimer ta sympathie.

Mais c'est ton combat contre la maladie qui m'a le plus marqué. Survenue si soudainement, brutalement, de manière incompréhensible. Tu me disais que c'était comme si ton cerveau s'était éteint d'un seul coup.

Cette maladie insidieuse et harassante t'a miné. Tu étais marqué mais tu ne te plaignais pas. Tu as formé des projets, tenté différentes voies pour t'en sortir. Tu as tout essayé. Pendant cinq ans, tu t'es battu avec courage mais le combat était trop inégal.

Patrick, je veux te dire merci au nom de l'Union Familiale della Faille. Merci pour la personne que tu as été. Pour ta merveilleuse famille dont tu étais si fier. Merci pour ton implication dans notre association familiale, dans laquelle tu t'es tant investi. Trésorier depuis de si nombreuses années, sur les traces de ton père Gaëtan, tu mettais un point d'honneur à régler rapidement toutes les demandes que tu recevais, même aux heures les plus sombres. Et tu continuais à participer à nos activités, lorsque c'était possible.

Cette implication totale dans tes engagements te caractérisait. Une force qui était sans doute aussi une faiblesse... Nous ne pouvons que regretter toutes les choses lourdes et difficiles que tu avais à porter et qui t'ont tant affecté.

Patrick, tu laisses un grand vide pour tes proches et pour notre association. Mais tu laisses aussi tant de bons souvenirs. Nous gardons de toi l'image d'un homme dynamique, impliqué et rayonnant.

Je t'imagines là-haut en bonne compagnie. Avec ton père Gaëtan. Avec Benoît, plein de nouveaux projets. Avec tous ceux qui t'ont précédé. Ton combat maintenant c'est de veiller sur ta famille, ta chère épouse et tes trois enfants adorés, ta maman si proche de toi, tes frères et soeur. Puisses-tu, au-delà de la mort, être un artisan de paix et d'unité.

Repose en paix cher Patrick.

Tanguy Leverghem – 2 septembre 2024